

## Jean-Baptiste André Godin à Jean-Augustin Barral, 6 avril 1874

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 2 p. (456r, 457r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean-Augustin Barral, 6 avril 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47642>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 avril 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#)

Lieu de destination 66, rue de Rennes, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin avertit Barral qu'il pense qu'il est important qu'il assiste aux débats devant la cour de Nancy. Il souhaite discuter avec lui de cela et des frais d'impression des pièces du procès et notamment de son contre-rapport. Il lui remet 500 F et il l'informe qu'il a écrit à Cresson pour lui annoncer qu'il l'attend à Guise avec lui le jeudi suivant.

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Nancy \(Meurthe-et-Moselle\)](#)
- [Saint-Quentin \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise 6 Avril 1876

Cher Monsieur,

Je crois aussi qu'il sera de la plus grande importance que vous assistiez aux sébels devant la cour de Nancy.

J'aurai besoin de causer de cela avec vous, ainsi que des frais d'expédition qui vont être nécessaires pour différentes pièces de ce procès et particulièrement pour notre contre-rapport.

En attendant, je vous remets ci-incluse les 500 francs que nous vous demandions, et j'envie à M. Besson pour lui dé-

M. Barrot.

que je l'attends Jeudi à  
Guise avec vous, vous trou-  
verez à la gare de St-Quentin  
ma voiture qui nous attendra.  
Veuillez agréer, cher  
Monsieur, mes sentiments  
dévoués.